

Moins graves que prévu

Les finances de la Caisse nationale de Santé (CNS) sont dans un meilleur état que ce craint. Hier, aucune hausse des cotisations n'a été décidée à l'issue de la réunion du comité quadripartite.

■ La réunion du comité quadripartite s'est tenue hier à Mondorf-les-Bains. A l'ordre du jour: évaluer les déficits de la Caisse nationale de Santé et préparer les discussions quant à d'éventuelles futures hausses des cotisations. Pour 2010, les responsables de la CNS comptaient sur un déficit de 90 millions d'euros. Il s'avère que la situation s'est améliorée depuis. Le Luxembourg a été moins frappé par la crise que prévu. En plus, le marché de l'emploi n'a pas connu la même détérioration que ce qui était dressé dans le scénario repris pour l'élaboration des finances de la CNS. Il n'en reste pas moins qu'un déficit de 33 millions d'euros subsiste en 2010.

Hier, aucune décision quant à une éventuelle augmentation des cotisations n'a été prise. Cette décision devrait tomber le 10 novembre à l'occasion de la prochaine réunion du comité quadripartite. Rappelons que la réunion quadripartite rassemble représentants du gouvernement, syndicats, organisations patronales et groupements professionnels signataires des conventions avec l'Assurance maladie, dont l'AMMD.

Le gouvernement avait prévu dans un premier temps d'augmenter les cotisations de 0,4 %, une hausse répartie de manière



En marge des discussions, les salariés des laboratoires privés ont manifesté contre la réforme du système de la santé. Une réforme que pourraient mettre, selon eux, en cause la survie des laboratoires.

(Photo: Serge Waldbillig)

égale entre les assurés et les entreprises. «Pour l'instant, nous n'avons discuté d'aucune augmentation des cotisations. Mais au pire des cas, l'augmentation ne sera que de la moitié de ce qui a été prévu.» En clair, si une hausse sera décidée, elle ne dépassera pas 0,2 %, dont 0,1 % est à charge des assurés et 0,1 % pour les entreprises.

L'UEL a réitéré hier sa position, expliquant que les patrons

refusent une quelconque augmentation des charges patronales.

Le déficit pour l'année prochaine est estimé à 70 millions d'euros. «Nous devons donc changer de manière structurelle le système. Ce qui aujourd'hui ne seront que de légères adaptations seront dans trois ou quatre ans des modifications fondamentales. C'est ce que nous devons éviter à tout prix», lance le

ministre et de préciser qu'une réforme de la santé est indispensable.

La balle est maintenant dans le camp des partenaires sociaux qui seront amenés à faire leurs propositions pour arriver à l'équilibre budgétaire. Une réunion prévue pour le 10 novembre devrait donc décider d'une éventuelle augmentation des cotisations.

■ Marc Vanacker